



1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise										3 PARIS IMMO 75.24 - SIREN : 932912785		Néant		☐									
Durée de l'exercice en nombre de mois										12		Durée de l'exercice précédent										4	
																				Exercice N clos le		31/12/2025	
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net									
										1		2		3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial										010		0		012		0						
	Immobilisations incorporelles - Autres										014		0		016		0						
	Immobilisations corporelles										028		0		030		0						
	Immobilisations financières (1)										040		0		042		0						
	TOTAL I (5)										044		0		048		0						
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production										050		0		052		0						
	Stocks marchandises										060		1 499 355		062		0						
	Avances et acomptes versés sur commandes										064		0		066		0						
	Créances (2) clients et comptes rattachés										068		0		070		0						
	Créances autres (3)										072		0		074		0						
	Charges constatées d'avance										092		0		094		0						
	Valeurs mobilières de placement										080		0		082		0						
	Disponibilités										084		1 302 516		086		0						
	TOTAL II										096		2 801 871		098		0						
TOTAL GENERAL (I + II)										110		2 801 871		112		0							
PASSIF																				Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel										120		1 000										
	Ecart de réévaluation										124		0										
	Réserve légale										126		0										
	Réserves réglementées										130		0										
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...										131		0										
	Report à nouveau										134		-3 712										
	Résultat de l'exercice										136		443 857										
	Subventions d'investissement										137		0										
	Provisions réglementées										140		0										
	TOTAL I										142		441 146										
Provisions pour risques et charges										TOTAL II		154		0									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156		0										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164		0										
	Fournisseurs et comptes rattachés										166		3 451										
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)										169		0										
	Comptes courants d'associés										173		2 212 061										
	Autres dettes										175		0										
	Produits constatés d'avance										174		0										
	TOTAL III										176		2 360 726										
TOTAL GENERAL (I + II + III)										180		2 801 871											
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	0		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	0															
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0															



3.

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 3 PARIS IMMO 75.24 - SIREN : 932912785										Néant ☒	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			



4.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>3 PARIS IMMO 75.24 - SIREN : 932912785</u>										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0		
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0		
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0		
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0		
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0		
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0		
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
						Dotations		Reprises			
Fonds commercial						681	0	683	0		
Autres immobilisations incorporelles						700	0	705	0		
Terrains						710	0	715	0		
Constructions						720	0	725	0		
Installations techniques, matériel et outillage						730	0	735	0		
Installations générales agencements aménagements divers						740	0	745	0		
Matériel de transport						750	0	755	0		
Autres immobilisations corporelles						760	0	765	0		
TOTAL						770	0	775	0		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									0	
2	Provision pour indemnités de départ à la retraite									0	
3	Provision pour perte de change									0	
TOTAL à reporter									780	0	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	3 712	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	0	
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	0	
Déficits imputés									983	3 712	
Déficits reportables									984	0	
Déficits de l'exercice									860	0	
Total des déficits restant à reporter									870	0	
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325	0	381	0		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	0				
Montant de la TVA collectée								374	0		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	0		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	0		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	0		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	0		
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS											
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social									690		
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social									691		
Revenu brut social (si le montant est négatif)						692					
Revenu brut social (si le montant est positif)								693			



5.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 3 PARIS IMMO 75.24 - SIREN : 932912785		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	0
Dont apprentis		657	0
Dont handicapés		651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	0
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	3 480 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	0
TOTAL 1		106	3 480 000
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	0
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	0
Variation positive des stocks		111	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	0
TOTAL 2		144	0
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	2 304 774
Variation négative des stocks		145	568 471
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	6 204
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	0
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	0
TOTAL 3		152	2 879 449
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	600 551
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	600 551
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	3 480 000
Effectifs au sens de la CVAE		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	0
Période de référence		024	01/01/2025
Date de cessation		186	31/12/2025



3 PARIS IMMO 75.24

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €

10 RUE TALMA, 75016 PARIS

RCS de PARIS B 932 912 785

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2025

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 02/06/2026, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 443 857 €**

De la manière suivante :

Affectation de 100 € au compte Réserve Légale.

- le compte Réserve Légale est désormais créditeur de 100 €.

Affectation de 3 712 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 0 €.

Versement de 440 045 € en dividendes :

- dont 440 045 € provenant du Bénéfice de l'exercice.

Ces dividendes sont éligibles à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques y ayant droit, en application de l'article 158.3 du Code Général des Impôts.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**